

**Les AS d'Ychoux**  
81 rue des Œillets  
40160 Parentis en Born

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous convier à une Assemblée Générale Extraordinaire de l'association **Les AS d'Ychoux**, qui se tiendra :

**Le vendredi 03 avril 2026 à 19h00**

**Lieu : Parc de Caze / Maison de la chasse**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation des modifications proposées des statuts de l'association
- Lecture des nouveaux statuts
- Discussion et échanges avec les membres
- **Vote pour l'adoption des nouveaux statuts**
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration (11 postes à pourvoir)
- Délibération et vote en vue de l'élection des membres du Conseil d'Administration
- Information relative à la désignation, par le Conseil d'Administration nouvellement élu, de deux co-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire
- Questions diverses

Nous vous rappelons que, conformément aux statuts en vigueur, l'Assemblée Générale Extraordinaire délibère valablement si le quorum est atteint (25 adhérents).

À l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration nouvellement élu se réunira afin de procéder à la désignation de son bureau.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre membre de l'association, muni d'un pouvoir dûment complété et signé (ci-joint).

Nous comptons sur votre présence, essentielle pour le bon fonctionnement démocratique de notre association.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Fait à Parentis en Born le 18 mars 2026**

Le Président,  
LASTERRE Jérôme

**Pouvoir**

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

Membre de l'association **Les AS d'Ychoux**, donne pouvoir à : \_\_\_\_\_

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 avril 2026.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature